RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01668
Numéro SIREN : 805 085 669
Nom ou dénomination : LILI-JEANNE

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2020 sous le numéro de dépôt 2695

Greffe du tribunal de commerce d'Avignon

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/05/2020

Numéro de dépôt : 2020/2695

Déposant :

Nom/dénomination : LILI-JEANNE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 805 085 669

N° gestion : 2014 B 01668

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Égalité-Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société LILI JEANNE	2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE
SIRET 8 0 5 0 8 5 6 6 9 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: HOLDING — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit
Bénéfice imposable à 15%	14 560			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15% | PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

- Entreprises nouvelles, art 44 sexies
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
- Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
- Entreprises nouvelles, art 44 septies
- Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
- Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies
- Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
- Autres dispositifs
- Société d'investissement immobilier cotée
- Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
- Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABEXSUD 8 RUE LOUIS REGE LE PRADES 13008 MARSEILLE Tél: 04.84.26.84.84	Tél:
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	**Identité du déclarant:**
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 05/02/2020 Lieu: L'ISLE SUR LA SORGUE
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: BRUNEAU - BRUNEAU VERANE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Copie certifiée conforme à l'original.

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2065-SD
2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société LILI JEANNE	2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE
SIRET 8 0 5 0 8 5 6 6 9 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: HOLDING — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	14 560				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABEXSUD 8 RUE LOUIS REGE LE PRADES 13008 MARSEILLE *Tél:* 04.84.26.84.84	*Tél:*
OGA/OMGA — Viseur conventionné — (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 05/02/2020 Lieu L'ISLE SUR LA SORGUE
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature BRUNEAU VERANE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro-priété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	15 997	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

N° 2067
(2019)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ **ou exercice**

Désignation de l'entreprise Société LILI JEANNE du 01072018

Adresse 2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE au 30062019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶ :

Total des dépenses		**Bénéfices imposables** ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❿		- de l'exercice ❿	
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire BRUNEAU VERANE
PRESIDENT

A L'ISLE SUR LA SORGUE le 05/02/2020

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

1 **BILAN SIMPLIFIÉ**

Désignation de l'entreprise Société LILI JEANNE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE

Numéro SIRET * 80508566900010

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 15

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30062019 Net 3	Exercice N-1 clos le 30062018 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	450 015	042 259 652	190 363	220 508
	Total I (5)		044	450 015	048 259 652	190 363	220 508
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		34 800
		Autres * (3)	072	3 385	074	3 385	5 643
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084		086		6 486
	Charges constatées d'avance *		092	3 092	094	3 092	4 415
	Total II		096	6 477	098	6 477	51 344
	Total général (I+II)		110	456 492	112 259 652	196 840	271 852

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 100	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	67 528
	Report à nouveau	134 (88 895)	
	Résultat de l'exercice	136 (17 776)	(156 423)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 (105 572)	(87 795)
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 247 767	274 437
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	31 300
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 3 456	1 443
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 29 541)	172 51 189	52 467
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 302 412	359 647
	Total général (I + II + III)	180 196 840	271 852

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	76 468
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LILI JEANNE

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30062019 (1)	Exercice N-1 clos le 30062018 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209		
	Production vendue : biens	215		
	Production vendue : services *	217	210 / 214 / 218 : 51 417	153 917
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230 : 7	10
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 : 51 424	153 927
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242 : 10 011	23 206
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244 : 203	347
	Rémunérations du personnel *		250 : 15 701	19 698
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252 : 6 386	8 421
	Dotations aux amortissements *		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 : 2	6
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264 : 32 303	51 678
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270 : 19 121	102 249
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294 : 34 662	238 853
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300 : 44	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306 : 2 191	19 819
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310 : (17 776)	(156 423)
	B - RÉSULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 : 17 776
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324 : 2 191	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330 : 30 145	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			
	Dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)		352 : 14 560	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370 : 14 560	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Attestation de présentation des comptes En Euros. CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Désignation de l'entreprise : Société LILI JEANNE 30/06/2019

Détail des réintégrations diverses		
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		30 145
Amendes et pénalités		
Total des réintégrations diverses	**330**	30 145

Détail des déductions diverses		
ABANDON DE DETTES DE PARTICIPATION		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LILI JEANNE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	450 015	482		484		486	450 015	450 015
TOTAL		490	450 015	492		494		496	450 015	450 015

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE DÉCLARATION 2033-C AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Désignation de l'entreprise : Société LILI JEANNE 30/06/2019

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1				
	sur 3 ans au titre de N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

4 **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LILI JEANNE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	229 507	632	30 145	634		636	259 652
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	229 507	682	30 145	684		686	259 652

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 067
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 299
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Désignation de l'entreprise : Société LILI JEANNE 30/06/2019

Détail des Autres Imputations		

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2019

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : Société LILI JEANNE				Néant	[x]*
Exercice ouvert le : 01/07/2018	et clos le : 30/06/2019		Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence	024			160			
Date de cessation				186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30 06 2019 N° SIRET 80508566900010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société LILI JEANNE

ADRESSE (voie) 2464 ROUTE DE CAUMONT

CODE POSTAL 84800 VILLE L ISLE SUR LA SORGUE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme | Nom patronymique BRUNEAU | Prénom(s) VERANE | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 1 000 | Naissance : Date 250778 | N° Département 84 | Commune AVIGNON | Pays | Adresse : N° 2464 | Voie ROUTE DE CAUMONT | Code postal 84800 | Commune L ISLE SUR LA SORGUE | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1/1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 9 **N° SIRET** 8 0 5 0 8 5 6 6 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société LILI JEANNE

ADRESSE (voie) 2464 ROUTE DE CAUMONT

CODE POSTAL 84800 VILLE L ISLE SUR LA SORGUE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique SAS Dénomination ACTE 2

N° SIREN (si société établie en France) 4 1 2 9 8 1 2 2 7 % de détention 100.00

Adresse : N° 2464 Voie ROUTE DE CAUMONT

Code postal 84800 Commune L ISLE SUR LA SORGUE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			3 092.18
01/06/2019 BI CCA GARANTIE EMPRUNT	3 092.18		
43862000 FORMATION PRO CONTINUE			37.25
01/07/2018 AN S.A.N.		46.26	
31/07/2018 PA Salaire de 07/2018		7.76	
31/08/2018 PA Salaire de 08/2018		7.76	
30/09/2018 PA Salaire de 09/2018		7.76	
31/10/2018 PA Salaire de 10/2018		7.76	
30/11/2018 PA Salaire de 11/2018		7.76	
31/12/2018 PA Salaire de 12/2018		7.76	
31/01/2019 PA Salaire de 01/2019		7.42	
28/02/2019 PA Salaire de 02/2019		7.42	
31/03/2019 PA Salaire de 03/2019		7.80	
26/04/2019 BQ CHEQUE 6256590 FPC	174.97		
30/04/2019 PA Salaire de 04/2019		7.42	
31/05/2019 PA Salaire de 05/2019		7.42	
30/06/2019 PA Salaire de 06/2019		7.42	
COMPTES DE PASSIF			
16884000 INTERETS COURUS			250.15
30/06/2019 BI Total I.C. au 30/06/2019		250.15	
51810000 INTERETS COURUS BANCAIRES			325.42
02/06/2019 BI INTERETS/FRAIS 2T2019		325.42	
40810000 FRN FACTURES NON PARVENUES			1 440.00
46864000 ASSURANCES ICNE			58.33
30/06/2019 BI Total assurance au 30/06/2019		58.33	

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 AMENDES, PENALITES			44.00
16/05/2019 OD CH 0704252 TVA ET PENALITES	44.00		

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 15	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	190 363	220 508	30 145-	13.67-
26100000 TITRES DE PARTICIPATIONS	450 015	450 015		
29610000 Prov dépréciation titres parti	259 652-	229 507-	30 145-	13.13-
TOTAL I	190 363	220 508	30 145-	13.67-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		34 800	34 800-	100.00-
41100000 CLIENTS		34 800	34 800-	100.00-
AUTRES CREANCES	3 385	5 643	2 258-	40.01-
43862000 FORMATION PRO CONTINUE	37		37	
44400000 IMPOT SOCIETE	3 077		3 077	
44566000 TVA DEDUCTIBLE	31	187	156-	83.53-
44571000 TVA COLLECTEE	0		0	
44586000 TVA S/ FACTURES NON PARVENUES	240	240		
44587000 TVA S/ CLT FACTURES A ETABLIR		5 217	5 217-	100.00-
DISPONIBILITES		6 486	6 486-	100.00-
51210000 BANQUE		6 486	6 486-	100.00-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 092	4 415	1 322-	29.95-
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 092	4 415	1 322-	29.95-
TOTAL II	6 477	51 344	44 867-	87.38-
TOTAL GENERAL	196 840	271 852	75 012-	27.59-

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 15	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 000	1 000		
10130000	CAPITAL VERSE	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE		100	100		
10610000	RESERVE LEGALE	100	100		
AUTRES RESERVES			67 528	67 528-	100.00-
10680000	AUTRES RESERVES		67 528	67 528-	100.00-
REPORT A NOUVEAU		88 895-		88 895-	
11900000	REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	88 895-		88 895-	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		17 776-	156 423-	138 647	88.64
TOTAL I		105 572-	87 795-	17 776-	20.25-
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		247 767	274 437	26 670-	9.72-
16410000	EMPRUNT	128 024	179 394	51 369-	28.63-
16884000	INTERETS COURUS	250	349	99-	28.29-
17100000	DETTES RATTACHES A DES PARTICI	103 982	94 642	9 340	9.87
51210000	BANQUE	15 185		15 185	
51810000	INTERETS COURUS BANCAIRES	325	52	273	520.32
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			31 300	31 300-	100.00-
41910000	CLT AVOIRS A ETABLIR		31 300	31 300-	100.00-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 456	1 443	2 012	139.40
40100000	FOURNISSEURS	2 016	3	2 012	NS
40810000	FRN FACTURES NON PARVENUES	1 440	1 440		
AUTRES DETTES		51 189	52 467	1 278-	2.44-
42100002	SALAIRES BRUNEAU VERANE	10 000	2 000	8 000	400.00
43100000	URSSAF	1 807	632	1 175	185.91
43720000	APICIL MUTUELLE	270		270	
43730000	AGIRC ET ARRCO REUNICA	467	209	258	123.65
43760000	APICIL AGIRA		216	216-	100.00-
43780000	PREVOYANCE APICIL	67		67	
43861000	TAXE D'APPRENTISSAGE		54	54-	100.00-
43862000	FORMATION PRO CONTINUE		46	46-	100.00-
44400000	IMPOT SOCIETE		11 039	11 039-	100.00-
44410000	IMPOT SOCIETE 2018	8 460		8 460	
44551000	TVA A DECAISSER	519	2 872	2 353-	81.93-
44571000	TVA COLLECTEE		5 799	5 799-	100.00-
45510000	COMPTE COURANT	29 541	29 541		
46864000	ASSURANCES ICNE	58	58		
TOTAL III		302 412	359 647	57 235-	15.91-
TOTAL GENERAL		196 840	271 852	75 012-	27.59-

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 15	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		51 417	153 917	102 500-	66.59-
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES	51 417	153 917	102 500-	66.59-
AUTRES PRODUITS		7	10	3-	31.74-
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	7	10	3-	31.74-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		51 424	153 927	102 503-	66.59-
AUTRES CHARGES EXTERNES		10 011	23 206	13 196-	56.86-
61100000	SOUS TRAITANCE		7 369	7 369-	100.00-
61610000	FRAIS DE GARANTIE S/ EMPRUNT	1 280	1 599	320-	20.00-
61620000	ASSURANCES DES EMPRUNTS	840	1 048	208-	19.82-
62260000	HONORAIRES	5 087	5 011	76	1.52
62262000	HONORAIRES CAC	1 200	1 200		
62270000	FRAIS D ACTES ET CONTENTIEUX	46	120	73-	61.24-
62511000	FRAIS KILOMETRIQUES	812	6 539	5 727-	87.58-
62750000	SERVICES BANCAIRES	745	321	425	132.54
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		203	347	144-	41.47-
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	112	134	22-	16.35-
63130000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	91	214	122-	57.19-
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		15 701	19 698	3 997-	20.29-
64110000	SALAIRES BRUTS	15 701	19 698	3 997-	20.29-
CHARGES SOCIALES		6 386	8 421	2 035-	24.16-
64510000	URSSAF	4 718	5 916	1 198-	20.25-
64530000	CAISSE RETRAITE NON CADRE	844		844	
64535000	CAISSE RETRAITE CADRE	380	1 866	1 486-	79.62-
64585000	PREVOYANCE CADRE	401	535	134-	25.08-
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	43	104	61-	58.77-
AUTRES CHARGES		2	6	3-	59.32-
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	2	6	3-	59.32-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		32 303	51 678	19 375-	37.49-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		19 121	102 249	83 128-	81.30-
CHARGES FINANCIERES		34 662	238 853	204 191-	85.49-
66110000	INTERETS DES EMPRUNTS	2 708	7 294	4 586-	62.87-
66150000	INTERETS COMPTES COURANTS ASSO	1 362	1 906	544-	28.53-
66160000	INTERETS S/ FRAIS	447	146	301	206.23
68662000	Dot prov dépréciation immo fi	30 145	229 507	199 362-	86.87-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		44		44	
67120000	AMENDES, PENALITES	44		44	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 191	19 819	17 628-	88.94-
69500000	IMPOT SUR LES SOCIETES	2 191	19 819	17 628-	88.94-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		17 776-	156 423-	138 647	88.64

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

LILI JEANNE
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 2464 Route de Caumont
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
805 085 669 RCS AVIGNON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 DECEMBRE 2019

L'an Deux Mille Dix Neuf,
Le Trente Décembre,
A 9 heures

Le soussigné Madame Vérane BRUNEAU, présidente de la société LILI JEANNE, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 1 000 Euros.

La société « DBS », représentée par M. Didier BROCHIER Commissaire aux Comptes, a été régulièrement convoquée comme prévu par la loi et le règlement, n'assiste pas à la réunion.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seule présidente de la société, l'associé unique, a :

- Etabli et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2019,
- Etabli le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- Etabli le rapport spécial prévu dans le cadre des conventions visées à L.227-10 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019,
- le Quitus à la présidence,
- l'Affectation des résultats de l'exercice,
- l'Approbation des opérations relatives à la rémunération de la présidence,
- l'Approbation des opérations relatives au versement de cotisations complémentaires pour le compte de la présidence,
- l'Approbation des opérations relatives aux avantages en nature accordés à la présidence,
- l'Approbation des opérations relatives aux contrats de travails conclus entre la société et un membre proche de la direction ou de l'actionnariat,
- l'Approbation des opérations relatives à l'octroi de délégations financières,
- l'Approbation des opérations relatives à l'octroi d'un taux de rémunération des comptes courants,
- l'Approbation des opérations relatives aux cessions d'immobilisations,
- l'Approbation des opérations entrant dans le cadre des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Questions diverses,

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que les comptes laissent ressortir une perte nette de tout impôt de -17 776,22 Euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Report à nouveau -17 776,22 €uros

Après ces divers mouvements les comptes de capitaux se présenteront de la sorte ;

- Capital social	:	1 000,00 Euros
- Réserve légale	:	100,00 Euros
- Report à nouveau	:	-106 671,52 Euros
Capitaux permanents APRES affectation	:	-105 571,52 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve le montant de la rémunération brute versée au Président pour l'exercice clos le 30 juin 2019, soit 15 700.64 Euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de cotisations complémentaires versées pour le compte du Président pour l'exercice clos le 30 juin 21019.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence d'avantages en nature versés pour le compte du Président pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

SIXIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de contrat de travail conclu entre la société et un membre proche de la direction ou de l'actionnariat, pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

SEPTIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de délégation financière octroyée par le Président pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

HUITIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de rémunération accordée aux comptes courants pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

NEUVIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de cession d'immobilisation pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

DIXIEME DECISION

L'associé unique approuve les opérations intervenues dans le cadre des conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, qui ont été conclues ou se poursuivent au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial établi par la présidence.

Conformément aux dispositions légales réglementaires, ces conventions seront répertoriées sur le registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès verbal.

ONZIEME DECISION

L'associé unique prend acte du fait que suite à la répartition validée par la deuxième résolution les capitaux permanents restent inférieurs à la moitié des capitaux propres. Elle décide cependant de poursuivre son activité en raison des perspectives de développement qui sont les siennes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions.

Madame Vérane BRUNEAU
Actionnaire Unique et Présidente

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE D.B.S.

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COUR D'APPEL DE NIMES

LILI JEANNE

******

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

CLOS LE 30/06/2019

******

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

LILI JEANNE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 2464 Route de Caumont
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2019

Madame,

I- Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels de la SAS LILI JEANNE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2019, que vous trouverez joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS LILI JEANNE à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont détaillées dans un paragraphe en fin du présent rapport.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

JB

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

b) Indépendance

Notre mission d'audit a été effectué dans le respect des règles d'indépendance applicables à notre profession, sur la période du 1er Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, étant précisé que nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrits dans les faits significatifs de l'annexe.

IV- Justification des appréciations

Conformément aux articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie III « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation »,nous vous précisons que, selon notre jugement professionnel, les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous vous précisons que nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'actionnaire

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

GB

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous nous sommes également assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été transmises, conformément à la loi, dans le rapport de gestion.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la direction d'évaluer la capacité de la SAS LILI JEANNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, nous exerçons tout au long de celui-ci notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, nous formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

JB

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montfavet,
le 03 Avril 2020



Le Commissaire aux comptes
CABINET DBS, représenté par
Didier BROCHIER

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2019

Désignation de l'entreprise : Société LILI JEANNE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE

Numéro SIRET * : 8 0 5 0 8 5 6 6 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30062019 Net 3	Exercice N-1 clos le 30062018 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	450 015	042 259 652	190 363	220 508
	Total I (5)		044	450 015	048 259 652	190 363	220 508
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		34 800
		Autres * (3)	072	3 385	074	3 385	5 643
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084		086		6 486
	Charges constatées d'avance *		092	3 092	094	3 092	4 415
	Total II		096	6 477	098	6 477	51 344
	Total général (I+II)		110	456 492	112 259 652	196 840	271 852

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		67 528
	Report à nouveau	134	88 895-	
	Résultat de l'exercice	136	17 776-	156 423-
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	105 572-	87 795-
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	247 767	274 437
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		31 300
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 456	1 443
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 29 541)	172	51 189	52 467
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	302 412	359 647
	Total général (I + II + III)	180	196 840	271 852

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	76 468
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros. CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LILI JEANNE

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 30 06 2019 (1)	Exercice N-1 clos le 30 06 2018 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210
	Production vendue : biens		215		214
	Production vendue : services *		217	51 417	218 153 917
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits			7	230 10
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)	51 424	232 153 927
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stock (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier / - immobilier)			10 011	242 23 206
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	203	244 347
	Rémunérations du personnel *			15 701	250 19 698
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			6 386	252 8 421
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262 2 6
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation		(II)	32 303	264 51 678
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			19 121	270 102 249
PRODUITS ET CHARGES DIV. FRS	Produits financiers		(III)		280
	Produits exceptionnels		(IV)		290
	Charges financières		(V)	34 662	294 238 853
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348	44	300
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	2 191	306 19 819
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			17 776-	310 156 423-
	B - RÉSULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312 314 17 776
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318
	Provisions non déductibles *				322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			2 191	324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248
				30 145	330
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration) 249
					251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44 undecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Pôles de compétitivité hors CIICE (art 44 undecies) 990	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	14 560	352 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)				356
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	14 560	370 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Société LILI JEANNE

2464 ROUTE DE CAUMONT

84800 L ISLE SUR LA SORGUE

ANNEXE DU 01/07/2018 AU 30/06/2019

CABEXSUD
8 RUE LOUIS REGE
LE PRADES
13008 MARSEILLE
04.84.26.84.84

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des créances et des dettes	4
Disponibilités en Euros	4
Produits à recevoir	5
Détail des produits à recevoir	6
Charges à payer	7
Détail des charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	9
Détail des charges constatées d'avance	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 196 840.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 51 416.67 Euros et dégageant un déficit de 17 776.22- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une provision pour dépréciation des titres de participation de la société ACTE 2 a été comptabilisée pour un montant de 30 145 €, au 31/12/2018, date de clôture du dernier exercice de la société ACTE 2.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	37
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	37

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Détail des produits à recevoir

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	576
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	58
Total	2 074

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Détail des charges à payer

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 092
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 092

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Détail des charges constatées d'avance

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
-SAS ACTE 2	20 000	89 461	100.00	450 000	190 348			192 605	2 242-	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- françaises										
- étrangères										
- Participations non reprises en A										
- françaises										
- étrangères										

Le 15/10/2019
BRUNEAU VERANE PRESIDENT

Copie certifiée conforme
M / 25/05/2020 10:15:01
N° de dépôt - 2020/2695 / 805085669

En Euros

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes				1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			119 500	153 917	51 417
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			42 779	92 903	14 560
Impôts sur les bénéfices			7 271	19 819	2 191
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			35 508	156 423-	17 776-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				73.08	12.37
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				156.42-	17.78-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		2			1
Montant de la masse salariale de l'exercice			42 799	19 698	15 701
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			16 447	8 421	6 386

CABEXSUD

Pour copie certifiée conforme délivrée le 25/05/2020